



Guide des documents à apporter pour introduire une demande

⚠ Seuls les documents liés à votre situation personnelle et celle des personnes avec qui vous cohabitez (parents, enfants, conjoint) doivent être pris en considération

Réforme chômage

Si vous introduisez votre demande, vous devez vous munir des documents qui concernent votre propre situation mais aussi celle des personnes avec qui vous constituez un ménage ainsi que celle des enfants majeurs et de vos parents s'ils vivent avec vous (notamment en ce qui concerne les ressources de chacun).

La notification papier de votre exclusion du chômage, ou à défaut le courrier de l'ONEM, est nécessaire. Ceci permettra d'éviter tout problème en cas de réseau informatique saturé ou défaillant qui empêcherait le CPAS d'avoir accès à cette information de manière électronique.

Ci-après: la liste indicative des documents qui peuvent compléter votre demande.

Veillez à ce que les documents soient à jour.

*** document obligatoire pour tous**

Identité

☐ Document d'identité* ou titre de séjour* (pas de photocopie ou de version sur smartphone)

☐ Déclaration de perte de carte d'identité

Ressources personnelles et de tous les membres du ménage

Attention, vous devez faire signer la procuration cohabitant à tous les membres du ménage

- ☐ Fiche de salaire du demandeur et/ou de son cohabitant(e) (enfants, parents, conjoint) (du mois qui précède la demande)
- ☐ Pension
- ☐ Allocations de chômage
- ☐ Solde de tous les comptes en banque (courant et épargne)
- ☐ Indemnités de mutuelle
- ☐ Allocations familiales
- ☐ Allocations d'handicap
- ☐ Pension alimentaire personnelle
- ☐ Indemnités d'accident de travail (assurance)
- ☐ Maladie professionnelle
- ☐ Revenus locatifs
- ☐ Biens mobiliers (capital)
- ☐ Part contributive enfants
- ☐ Défraiements de formation
- ☐ Décision juridique désignant un médiateur de dettes ou un administrateur

Logement

- ☐ Bail* ou acte de propriété*
- ☐ Prêt hypothécaire
- ☐ Courriers relatifs au logement (justice de paix, avocats, propriétaires)
- ☐ Attestations d'hébergement
- ☐ Attestations de fréquentation de services

En cas de séparation

- ☐ Jugement de divorce
- ☐ Jugement de séparation
- ☐ Jugement de pension alimentaire personnelle
- ☐ Jugement de part contributive enfants
- ☐ Documents du SECAL

Insertion socio-professionnelle

- ☐ Inscription comme demandeur d'emploi* (mise à jour !)
- ☐ Attestation scolaire ou de formation professionnelle
- ☐ Certificat médical
- ☐ CV + lettre de motivation
- ☐ Contrat de travail
- ☐ Contrat de formation
- ☐ Diplômes
- ☐ Résultats scolaires
- ☐ Évaluation (positive ou négative) du FOREM dans le cadre du stage d'insertion socio-professionnelle

Mutuelle

- ☐ Attestation relative aux cotisations (en ordre ou pas)

Indépendant

- ☐ Derniers avertissements-extraits de rôle (impôts)
- ☐ Relevés de cotisations sociales et preuve de paiement ou d'arriérés
- ☐ Le bilan comptable
- ☐ Attestation des revenus actuels (ou absence de revenus) via le comptable

 **En cas d'octroi d'une aide**, vous serez également invité(e) à fournir les informations suivantes: le dernier diplôme que vous avez obtenu (secondaire ou supérieur), la liste des formations que vous avez suivies et réussies, la liste des emplois que vous avez occupés et leur durée ; vous préciserez l'année de chacune de ces activités.

Si votre diplôme a été obtenu à l'étranger, veuillez à vous munir de son équivalence ou d'entamer les démarches visant à obtenir son équivalence.